

L'édito

par Roger Fouillet, chef d'entreprise et parrain de la 1^{ère} promotion Garantie Jeunes

47 ans de bénévolat dans un contexte croissant de performances financière et matérielle, peu propice à l'écoute et à la patience, m'ont permis d'accompagner un nombre conséquent de jeunes et observer une évolution régulière de l'individualisme néfaste au lien humain. L'instantanéité, les moyens financiers, la déstructuration familiale créent chez certains un abattement que ma génération n'a pas forcément connu et qu'individuellement il est difficile de combattre. Si mon expérience pouvait servir à encourager et créer quelques marche-pieds, peut-être pourrions-nous penser que le passage de témoins entre génération est toujours possible.

En photo :
Les ateliers de la
Garantie Jeunes !



Rejoignez notre réseau de partenaires !

Tout jeune inscrit à la Mission Locale peut bénéficier d'une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP). D'une durée maximale d'un mois, ce dispositif a pour objectifs de favoriser la découverte d'un métier ou d'un secteur d'activité, de confirmer un projet professionnel et d'initier à une démarche de recrutement. Le stage prend effet sur simple signature d'une convention spécifique conclue entre le bénéficiaire, la structure d'accueil, le prescripteur et la Mission Locale du Pays de Vitré.



Vous êtes intéressé(e) ?

Contactez, sans plus attendre, l'équipe de la Garantie Jeunes.

06 79 72 91 32 - karine.travers@missionlocale-paysdevitre.fr

Ils ont recruté un jeune !

Entretien avec Denis Mongodin

Responsable production, réception et expéditions des **Délices du Valplessis**



Située au cœur du bassin agro-alimentaire de Vitré, l'entreprise est spécialisée dans la fabrication de glaces et sorbets, ainsi que dans la commercialisation comme marque de distribution.

« Je ne connaissais pas la Garantie Jeunes avant la mise en place du dispositif sur le Pays de Vitré. Mais Les délices du Valplessis travaille avec la Mission Locale depuis plusieurs années déjà. En Janvier, on nous a proposé d'être les premiers sur le territoire à recruter un jeune issue de l'opération. Si l'équipe et moi-même avons accepté, c'est avant tout par envie de donner une chance aux personnes sans expérience. **Le stage immersif précédant l'embauche est, à mon avis, un moyen efficace pour évaluer les compétences du jeune employé.** Il nous a également permis de valider son comportement au travail et de nous assurer de la bonne cohésion avec l'équipe déjà en place. A la suite de la « PMSMP » de 15 jours nous avons proposé un contrat de 5 mois pour Mr Travers et Mr Patoue. »

Bon à savoir !

Les AT/MP sont pris en charge par la Mission Locale !
(Accident du travail , maladie professionnelle)

GARANTIE JEUNES

Mission Locale du Pays de Vitré
02 99 75 18 07 - Coordinatrice Karine TRAVERS
karine.travers@missionlocale-paysdevitre.fr

